



# NOËL SOLIDARITÉ AMIENS

INSCRIPTION  
DU 21 SEPT.  
AU 30 OCT.

**Vous avez des enfants entre 0 et 14 ans**  
la Ville d'Amiens et le CCAS leur offrent un cadeau de Noël\*

\*Sous conditions de ressources

# NOËL SOLIDARITÉ AMIENS



## Pour en bénéficier

- Les enfants doivent être nés après le 31 décembre 2005
- Résider à Amiens
- Avoir un quotient familial\* inférieur ou égal à 322 euros

## Pièces à fournir

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Justificatif de ressources et prestations familiales
- Fiche de quotient familial\*\* pour les enfants inscrits à la cantine ou au centre de loisirs

## Dates et lieux d'inscription

- Jusqu'au 30 octobre inclus
- En mairie de secteur aux heures habituelles d'ouverture

Après inscription, les familles reçoivent un SMS leur précisant le jour et l'heure de distribution.

\* Calculé en mairie de secteur.

\*\* Délivrée par la mairie de secteur lors de l'inscription en cantine ou centre de loisirs.

**Informations CCAS : 03 22 97 11 25**